2023, l'année d'un renouveau ailé ? La probabilité ne sera pas au rendez-vous en petit demi-fond car, si la liberté est accordée dans cette spécificité aux amateurs, la précédente politique des lâchers est reconduite infirmant de la sorte le souci de rationalisation émis par les instances de l'EPR lors de la préparation de la campagne.

La libre circulation imposée en petit demi-fond par les instances de l'EPR Hainaut-Brabant wallon annihile les classiques discussions relatives aux zones de participation. Désormais, l'amateur a la latitude d'opter, de son libre choix, pour l'étape, l'entente et le lâcher convenant le mieux à sa colonie. La précédente politique des lâchers est toutefois reconduite malgré le souci des instances de rationaliser ce domaine.

Petit demi-fond

Etapes :

- **Orléans,** capitale de la région Centre-Val de Loire
- **Lorris,** commune française du département du Loiret en région Centre-Val de Loire.

Contestée pour sa reprise exclusive dans l'itinéraire proposé en saison hivernale à la quasi-totalité du Hainaut, l'étape d'Orléans a connu des fortunes diverses. Dans un premier temps, son aire de lâcher n'a plus eu la côte. Ce qui nécessita la recherche d'un autre point de chute. Implanté dans le Cher, Lamotte-Beuvron, allongeant les distances de vol de plusieurs dizaines de kilomètres, fut l'heureux élu, des coordonnées officielles à son sujet étant publiées par la fédération. Ce choix posait quelques soucis aux amateurs pensant aux premières sorties de la relève ailée. Dans un second temps, Orléans a connu un retour en grâce à moins d'une semaine de l'entame de la compétition de petit demi-fond, le lâcher de Lamotte-Beuvron n'étant pas disponible pendant l'intégralité de la saison. L'objectif de la première heure imposant une seule étape à toute entente pendant la campagne complète est de la sorte resté d'actualité. Retour à l'utilisateur, Toury, depuis trois semaines, a refait connaissance avec les colombophiles hennuyers.

Samedi 05/08/23

Etape : Toury

Application en ce début août de l'itinéraire initialement programmé si l'on excepte toutefois le choix de l'étape vu la reconduction de Toury pour la troisième semaine consécutive. L'étalement sur deux journées du Vierzon national de fin juillet justifia l'organisation d'un rendez-vous supplémentaire de petit demi-fond, une organisation argumentée par la non-protection du funeste Bourges des Prisonniers.

<u>Bulletin du lâcher</u> :

ORLEANS	., ,	Les pigeons du Petit Club ont été lâcher à Toury à 7h45	
	Petit Club interprovincial		07:45
TOURY	plafond haut, bonne visibilité , faible sud-ouest		
	Oost-Vl. Middenlijn		07:30
	Petit Club		07:45
	Hainaut occidental		08:00

Hainaut occidental - Lâcher : 8 h

L'« *Entente du Tournaisis* » et l'« *Association Entente Frontalière-Entente de l'Ouest-Entente des V* » constituent le Hainaut occidental, sont lâchées en même temps et établissent un résultat commun. « *Coulon Futé* » ne reprend que les « *tops 10* » des classements des différentes catégories. Toute ligne du résultat VY réunis indique la catégorie d'âge réel du pigeon par la lettre V ou Y. Le nombre entre parenthèses suivant tout classé dévoile soit le total de pigeons engagés par l'amateur, soit, en cas de récidive, le nombre de prix enlevés par ledit amateur à ce stade du résultat.

Localisation du pointeur :

Analyse sommaire :

Précédent contingent total divisé par deux : moins de 300 pigeons recensés. Les vieux… une denrée de plus en plus rare à ce stade avancé de la saison. De nouveau un jeune pointeur. La palme honorifique du lâcher aux ***Verhelle-Beels, d'Herseaux.***

Vieux et Juniors réunis : 49.

1 Batteur Jean-Paul, Estaimbourg (Y-10), 294.732 km, 1600.49. 2 Batteur Jean-Paul (Y-2), 1577.79. 3 Batteur Jean-Paul (Y-3), 1575.68. 4 Batteur Jean-Paul (Y-4), 1574.42. 5 Batteur Jean-Paul (Y-5), 1558.87. 6 Batteur Jean-Paul (Y-6), 1547.55. 7 Favre André, Estaimbourg (V-2), 294.317 km, 1518.27. 8 Bastien Jerry & Doran, Renaix (Y-26), 308.523 km, 1517.94. 9 Bastien Jerry & Doran (Y-2), 1517.57. 10 Bastien Jerry & Doran (Y-3), 1517.07.

Lanterne rouge par trois : 1438.22.

Juniors : 39.

1 Batteur Jean-Paul, Estaimbourg (8), 294.732 km, 1600.49. 2 Batteur Jean-Paul (2), 1577.79. 3 Batteur Jean-Paul (3), 1575.68. 4 Batteur Jean-Paul (4), 1574.42. 5 Batteur Jean-Paul (5), 1558.87. 6 Batteur Jean-Paul (6), 1547.55. 7 Bastien Jerry & Doran, Renaix (23), 308.523 km, 1517.94. 8 Bastien Jerry & Doran (2), 1517.57. 9 Bastien Jerry & Doran (3), 1517.07..10 Bastien Jerry & Doran (4), 1511.25.

Lanterne rouge par trois : 1490.10.

Jeunes : 241.

1 Verhelle-Beels, Herseaux (21), 297.504 km, 1617.01. 2 Verhelle-Beels (2), 1616.43. 3 Verhelle-Beels (3), 1612.92. 4 Horincq Bruno, Kain (39), 291.668 km, 1611.12. 5 Vandemeulebroecke Carlos & Xavier, Saint-Léger (10), 297.664 km, 1603.36. 6 Verhelle-Beels (4), 1603.07. 7 Lecrenier Laurent, Luingne (19), 299.126 km, 1602.31. 8 Lecrenier Laurent (2), 1602.17. 9 Verhelle-Beels (5), 1599.19. 10 Verhelle-Beels (6), 1595.48.

Lanterne rouge par trois : .1499.76

Ath Est-Mons

Sans organiser de résultat commun, l'« *Entente de la Dendre et Sud* » et l'« *Avenir* » sont lâchés en même temps. « *Coulon Futé* » ébauche des résultats honorifiques exclusifs les engageant dans une même épreuve. Toute ligne du résultat VY réunis indique la catégorie d'âge réel du pigeon par la lettre V ou Y. Tout amateur mentionné de l'« *Entente de la Dendre et Sud* » est suivi de la lettre A, de l'« Avenir », de la lettre B. Dans chaque résultat proposé, le nombre suivant toute lettre dévoile le total de pigeons engagés par l'amateur. En cas d'absence de lettre, le nombre indique le quorum de prix enlevés par l'amateur à ce stade du résultat. Des statistiques alimentent la réflexion.

Concours non organisés.

Centre Charleroi

Les sociétés d'Estinnes-au-Val, de Givry, de Marche-lez-Ecaussines, de Mont-Sainte-Aldegonde, de Solre-Sur-Sambre et de Trazegnies forment Centre Charleroi, disposent d'un lâcher et établissent un résultat commun. « *Coulon Futé* » ne reprend que les « *tops 10* » des classements des différentes catégories. Toute ligne du résultat VY réunis reprend la catégorie d'âge réel du pigeon par la lettre V ou Y. Le nombre entre parenthèses suivant tout classé dévoile soit le total de pigeons engagés par l'amateur, soit, en cas de récidive, le nombre de prix enlevés par ledit amateur à ce stade du résultat.

Concours non organisés.

Petit Club– Lâcher : 7 h 45

Le « *Petit Club* » est lâché seul. « *Coulon Futé* » ne reprend que les « *tops 10* » des différentes catégories. Toute ligne du résultat VY réunis indique la catégorie d'âge réel du pigeon classé en recourant à la lettre V ou Y. Le nombre entre parenthèses suivant tout classé dévoile soit le total de pigeons engagés par l'amateur, soit, en cas de récidive, le nombre de prix enlevés par ledit amateur à ce stade du résultat.

Localisation du pointeur :

Analyse sommaire :

Toury substitue l'Orléans prévu pour cause d'indisponibilité du contrôleur français. 237 pigeons au total : contingent plus que divisé par deux par rapport au précédent Lorris. Les jeunes… une denrée très rare. ***Paul Joly, de Limal****, pointeur.*

Vieux-Juniors réunis : 228.

1 Joly Paul, Limal (V-15), 337.971 km, 1660.92. 2 Joly Paul (V-2), 1657.26. 3 Pierre Roger & David, Bossut-Gottechin (V-10), 348.269 km, 1656.80. 4 Brogniez Maurice, Sars-la-Buissière (V-20), 291.429 km, 1651.59. 5 Verspreet-Muntoni, Thirimont (Y-6), 285.186 km, 1647.04. 6 Joly Paul (V-3), 1644.62. 7 Brogniez Maurice (V-2), 1635.37. 8 Gillet Daniel, Ernage (Y-25), 333.013 km, 1632.01. 9 Roppe Alain & Filles, Wavre (V-28), 342.380 km, 1625.22. 10 Marit Christophe, Corroy-le-Grand (Y-14), 338.790 km, 1620.87.

Lanterne rouge par trois : 1534.03.

Vieux : 136.

1 Joly Paul, Limal (15), 337.971 km, 1660.92. 2 Joly Paul (2), 1657.26. 3 Pierre Roger & David, Bossut-Gottechin (7), 348.269 km, 1656.80. 4 Brogniez Maurice, Sars-la-Buissière (14), 291.429 km, 1651.59. 5 Joly Paul (3), 1644.62. 6 Brogniez Maurice (2), 1635.37. 7 Roppe Alain & Filles, Wavre (25), 342.380 km, 1625.22. 8 Pierre Roger & David, Bossut-Gottechin (2), 1617.56. 9 Brogniez Maurice (3), 1617.37. 10 Rucquoy Jean, Marbais (3), 323.718 km, 1614.79.

Lanterne rouge par trois : 1547.84.

Juniors : 92.

1 Verspreet-Muntoni, Thirimont (3), 285.186 km, 1647.04. 2 Gilet Daniel, Ernage (10), 333.013 km, 1632.01. 3 Marit Christophe, Corroy-le-Grand (12), 338.790 km, 1620.87. 4 Marit Christophe (2), 1620.35. 5 Gilet Daniel (2), 1620.23. 6 Verspreet-Muntoni (2), 1616.70. 7 Marit Christophe (3), 1608.81. 8 Romain Denis Lodelinsart (13), 309.711 km, 1607.49. 9 Pierre Roger & David, Bossut-Gottechin (3), 348.269 km, 1607.38. 10 Adam André, Jodoigne (2), 353.266 km, 1605.75.

Lanterne rouge par trois : 1510.94.

Jeunes : 9.

1 Rucquoy Jean, Marbais (4), 323.718 km, 1568.37. 2 Rucquoy Jean (2), 1549.35. 3 Marit Christophe, Corroy-le-Grand (2), 338.790 km, 1499.07.